

Le baron Fain fut premier secrétaire du cabinet de l'Empereur, en 1806, et il écrit dans la préface de ses *Mémoires* :

« Je vais parler en général des temps de l'Empire mais le cabinet que j'aurai le plus habituellement sous les yeux appartient à la période historique dont le mariage avec Marie-Louise est le commencement et l'abdication de Fontainebleau. »

« Napoléon s'asseyait d'abord à son bureau pour signer. Dans une chemise de papier tellière, il trouvait devant lui, sous le titre *à signer* les lettres et les décisions qu'il avait dictées dans son dernier travail, rarement il signait sans avoir lu, et ses titres les plus importantes le prouvent par les ratures et les additions de sa main qui les surchargent.

Après la signature, il se levait, allait jeter le dossier sur la table du secrétaire en lui disant : « expédiez », et se rapprochait ensuite de la cheminée pour lire les dépêches de la nuit et sa correspondance du matin.

Il les trouvait disposées en piles sur le guéridon auprès de la causeuse où il s'asseyait, il les avait bientôt parcourues.

Berthier, le prince de Neufchâtel, ministre de la guerre et ministre des relations extérieures était aussi dans l'usage de lui communiquer, en original ou par extrait, ce qu'il y avait de plus intéressant dans leur correspondance de la veille.

Si deux mots de réponse ou d'ordre pouvaient suffire, il les dictait aussitôt par apostille (note) ou sous la forme d'une lettre.

Dès qu'il passait d'un papier à un autre, la lettre répondue ou qui ne demandait pas de réponse s'échappait de ses doigts pour tomber à terre, c'est ainsi qu'il se débarrassait successivement des papiers dont il n'avait plus besoin de revoir ; ce qu'il jetait par terre s'appelait *le répondu*, sur la table, il conservait la pile des affaires dont il avait l'intention de s'occuper dans la journée *c'était le courant*. Une autre pile se composait des dossiers qu'il se réservait de voir à tête reposée ou plus tard ; c'était *le suspens*.

L'Empereur avait lui-même établi cette division matérielle de sa table et c'était un ordre invariable. (Mémoires du Baron Fain, Paris-1003 P. 4').

Napoléon écrivait très mal, la vivacité de son esprit ne pouvait pas se soumettre à la marche de la main. Il ne traçait que des caractères imparfaits et n'achevait jamais ni le mot, ni la ligne, passant du reste sans scrupule par-dessus toutes les exigences de l'orthographe ; enfin le désordre était tel qu'il avait lui-même, la plus grande peine à se relire ; il préférait dicter ; il en avait pris l'habitude et exploitait cette manière de travailler avec une grande habileté.

Sa dictée semblait n'être qu'une conversation à voix haute, dans laquelle il s'adressait à son correspondant comme s'il était là pour l'entendre. Ecrire sous la dictée était donc l'occupation principale du secrétaire. Lorsque l'Empereur ne voulait pas écrire lui-même, soit que l'affaire n'en valût pas la peine, soit qu'il eût des raisons pour ne pas entrer dans une correspondance trop directe, il faisait écrire au nom de son secrétaire et souvent il dictait la lettre qui commençait par ces mots sacramentels :

« *L'Empereur me charge, etc.* »

Il arrivait aussi que, dans des cas pressés, l'Empereur n'ayant pu attendre et n'étant plus là pour signer, le secrétaire le déclarait au bas de la lettre, à la place où aurait dû se trouver la signature de Napoléon et signait lui-même.